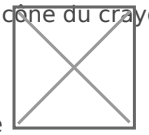
Consentir à la divulgation de votre numéro de téléphone

Guide concernant les organismes demandeurs (GCOD) et les étudiants (GCE)

Sommaire:
Le numéro de téléphone inclus dans votre profil n'est pas visible par les organismes receveurs, sauf si vous avez donné votre autorisation dans votre compte d'utilisateur étudiant HSPnet. Lorsque l'autorisation a été donnée, la personne-ressource dans l'organisme receveur pourra accéder à votre numéro de téléphone une fois qu'elle aura accès à votre nom.

Vous pouvez consentir à la divulgation de votre numéro de téléphone en suivant ces étapes:

Vous connecter à HSPnet: 1. Cliquez sur l'onglet ''Consentement'' dans votre profil 2. Cliquez sur l'icône du crayon située au bout de la ligne bleue 	
3. Cochez la case ''Autoriser les personnes-ressources du site à utiliser mon numéro de téléphone pour la recherche de contacts (819-445-2222)'' 4. Cliquez sur l'icône33365280.png pour sauvegarder.	

Révision #3
Créé 2024-09-13 21:53:29 UTC par Lise Lalonde
Mis à jour 2024-10-01 20:36:15 UTC par Lise Lalonde